

	<p>Object: Plakat 1915</p> <p>Museum: Historisches Museum der Pfalz - Speyer Domplatz 4 67346 Speyer 06232 13250 info@museum.speyer.de</p> <p>Collection: 1914-1918. Die Pfalz im Ersten Weltkrieg</p> <p>Inventory number: PKS_WK_16a_053</p>
--	--

Description

Wandanschlag in französischer Sprache.

Veröffentlicht im von Deutschland besetzten Gebiet im Westen (wahrscheinlich Frankreich),
12. Februar 1915.

Es wurden Léon Durand und Jean-Baptiste Derache zu 15 Jahren Zwangsarbeit verurteilt,
weil sie französische Soldaten sind und in Zivilkleidung aufgefunden wurden. Außerdem
wurden Clotilde Guilbert-Legrand, Clémence-Juli Carpentier und Julie Legin zu jeweils 1
Monat Gefängnis verurteilt, weil sie Brieftauben versteckt hielten. Dies sei seine milde
Strafe, da sie nicht in schlechter Absicht handelten und die Proklamationen nicht kannten.

"Avis

Le 9 février ont été condamnés:

1) Léon Durand et Jean-Baptiste Derache, de Courrières, à 15 ans de travaux forcés chacun,
parce qu'ils ont été trouvés porteurs de vêtements civils étant soldats français.

2) Clotilde Guilbert-Legrand, d'Hénin-Liétard,
Clémence-Julie Carpentier, de Courrières,
Julie Legin, de Courrières.

à 1 mois de prison chacune, parce qu'elles avaient caché des pigeons-voyageurs.

Les peines prononcées sont très clémentes, mais seulement parce que les condamnés ont agi
sans intention de faire mal et parce qu'ils n'avaient pas connaissance des 'Proclamations.'

Par le présent, je fais savoir que par la suite, je ne ferai plus valoir comme décharge
l'ignorance des 'Proclamations' et j'ordonne que les autorités civiles, ainsi que les habitants
qui jouissent d'une grande influence, comme médecins, curés, professeurs, directeurs
d'usines, pharmaciens, fonctionnaires, commerçants, etc., fassent le nécessaire, pour que la
population connaisse l'importance des 'Proclamations.'

Jusqu'au 20 février 1915 les autorités civiles sont tenues de déposer chez les commandants

de place une déclaration par écrit disant que tous les habitants - y compris les illettrés - connaissent les 'Proclamations'

Au cas où des manquements à mes ordres se représenteraient et qui auraient comme cause l'inconscience, je serai obligé d'engager les responsabilités des autorités civiles et des habitants jouissant d'une certaine influence.

le 12 février 1915.

Le Général Commandant."

Basic data

Material/Technique:

Papier / Druck

Measurements:

HxB: 62 x 42 cm

Events

Published When February 12, 1915

Who

Where France

[Relation to When 1914-1918
time]

Who

Where

Keywords

- Military occupation
- Poster
- Punishment
- Unfree labour
- World War I